

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## DNCA PME - Part I - EUR

ISIN: FR0011637065

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

#### Caractéristiques essentielles de la gestion :

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne

L'objectif de gestion du fonds est la recherche, par une gestion active, d'une performance annualisée supérieure à 7% nette de frais et sur la durée de placement recommandée dans le respect de la réglementation PEA PME.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire, au travers d'une politique de sélection de titres (« stock picking ») qui ne vise pas à dupliquer un indicateur de référence.

Le fonds sera à tout moment investi à 75% en titres éligibles au PEA PME émis par des petites et moyennes entreprises (PME) ou des établissements de taille intermédiaire (ETI) tels que définis dans le Code Monétaire et Financier\* dont au moins 50% minimum de son actif net en actions. Il sera principalement exposé de la manière suivante :

- **actions** de l'Union Européenne: de 60 à 100 %. Le fonds interviendra sur les marchés réglementés européens et sur Alternext.
- actions de pays hors Union Européenne dont des pays émergents 0 à 10%.
- **obligations et titres de créance négociable** de 0 à 40 % dont des titres de créance négociable et obligations éligibles au PEA PME émis par des PME et/ou des ETI. Ces titres seront sélectionnés sans contrainte de notation et pourront être des titres spéculatifs.
- **parts et/ou actions d'OPCVM** jusqu'à 10% de l'actif net. Le FCP pourra investir dans des OPCVM gérés par DNCA FINANCE.
- **instruments dérivés cotés** dans la limite de 100% de l'actif net. Ces instruments seront utilisés à des fins d'exposition et/ou de couverture du risque action, sans rechercher de surexposition.

Éligible au PEA, il détient en permanence 75% minimum de titres éligibles au régime PEA.

\*Petites et moyennes entreprises et/ou des établissements de taille intermédiaire ayant leur siège social en France ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et soumis à l'impôt sur les sociétés de droit commun ou à un impôt équivalent.

Zone d'investissement : Pays de l'Espace Economique Européen

#### Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour avant 12:30 pour exécution le lendemain

#### Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé  
  
 Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

#### Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

**Risque de crédit** : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations et titre de créance négociable en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de contrepartie** : Une faillite de la contrepartie ou une dégradation de la qualité de la contrepartie peut provoquer une baisse de la valeur liquidative

**Risque d'utilisation de produits dérivés** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Risque de liquidité** : Le volume des titres de petites et moyennes capitalisations cotés en Bourse étant réduit, l'investissement dans ces valeurs peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative et/ou une suspension de celle-ci en cas de non cotation des titres.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	<b>2,00%</b>
Frais de sortie	<b>0,00%</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	<b>1,03%</b>

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2018.

Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	<p>20% T.T.C de la performance positive au-delà de 7% annualisée nette de frais avec High Water Mark*</p> <p><b>0,13%</b></p> <p>*Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la Valeur Liquidative de fin d'exercice est supérieure à la Valeur Liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière Valeur Liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance, ou à défaut, à la Valeur Liquidative d'origine.</p>

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 7 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com>.

## Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part présentée dans ce document a eu lieu le 16 décembre 2013.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

## Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence, F-75009 Paris

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence F-75009 Paris / téléphone : +33-153488173 / Fax : +33-149742755.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées seront établies sur la base de l'année civile 2018 et seront communiquées dans le prochain rapport annuel et ultérieurement.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA FINANCE (cf. coordonnées ci-dessus). :Part C : tous investisseurs Part I : réservée aux investisseurs institutionnels Part S : réservée aux collaborateurs du groupe DNCA.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06/02/2019.